

## **Interprète militaire**

### **Présentation de l'employeur :**

**Les « Anciennes troupes militaires de Montréal » (ATMM)** est un organisme à but non lucratif qui s'est donné pour mission de promouvoir des activités de diffusion de la connaissance portant sur l'histoire des Compagnies franches de la Marine et du 78th Fraser Highlanders en Nouvelle-France et de l'héritage des militaires de cette époque sur la société canadienne et québécoise. Cette OBNL embauche des interprètes militaires pour la saison estivale dans le cadre de son programme d'animation historique du Vieux-Montréal. Au début des années 1960, la Société avait contribué à la mise sur pied d'un tel programme géré par le Musée Stewart sur l'île Sainte-Hélène (la Compagnie franche de la Marine en 1963 et le 78th Fraser Highlanders en 1965). Ce programme a été offert par le Musée Stewart jusqu'à la fin de l'année 2013, repris depuis par la Société historique du Lac Saint-Louis et maintenant les ATMM.

### **Description du poste :**

L'interprète militaire doit être une personne dynamique, disciplinée et disposée à apprendre de nouvelles connaissances et à les diffuser. Le travail consiste à jouer le rôle d'un soldat du 18<sup>e</sup> siècle à Montréal au moment de la Conquête (vers 1760). Ce travail est avant tout physique, puisqu'il est à l'extérieur et que l'interprète doit lever quotidiennement des charges de 25-30 lb. Il interprète devant le public des manœuvres et des évolutions militaires de cette époque. Il est appelé à transmettre des connaissances historiques à ce même public dans le cadre de son travail. Le but de ce travail est de donner des compétences utiles pour votre vie future professionnelle. Celles-ci sont principalement : la communication, la responsabilité, l'excellence, le dépassement de soi, la discipline, le travail d'équipe et le leadership. D'après les compétences de tous et de chacun, d'autres peuvent s'ajouter, pour valoriser le travail de chacun.

### **Description des tâches :**

- Apprendre et exécuter des manœuvres militaires historiques (tir de fusil, marche et musique militaire);
- Suivre les séances de formation obligatoire (poudre noire, armes à feu, histoire, animation, musique, etc.);
- Transmettre les connaissances historiques qu'il aura apprises au public;
- Entretenir et sécuriser les armes à feu qu'il utilise selon les normes qui lui auront été enseignées;
- Maintenir son uniforme, son équipement et son armement en état de servir en tout temps;
- Maintenir les lieux qu'il occupe propres en tout temps.

**Exigences :**

Le candidat doit être un étudiant au Secondaire, au CÉGEP ou à l'Université, inscrit à temps plein à l'automne 2017 entre 16 et 25 ans.

Ce travail est exigeant physiquement. Le candidat doit être en bonne condition physique. Il doit être capable de lever quotidiennement et régulièrement des charges de 25-30 lb. C'est un travail extérieur dans lequel il doit effectuer des manœuvres militaires.

**Programmes de préférences :**

Cet emploi est ouvert à tous les programmes.

Veuillez noter que nous appliquons les mêmes qualifications d'embauche que ceux du programme Jeunesse Canada au Travail et Emploi d'Été Canada.

C'est-à-dire que l'étudiant :

1. était inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
2. envisage de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivante;
3. suit un programme d'études secondaires, postsecondaires, CÉGEP (Québec seulement), professionnelles ou techniques;
4. est un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugié en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés\**; et
5. a légalement le droit de travailler selon les lois et les règlements provinciaux/territoriaux pertinents.

**Autres :**

L'interprète doit avoir un intérêt marqué pour l'histoire. Il ne doit pas nécessairement étudier en histoire, mais il ne doit pas avoir peur de transmettre des connaissances, de s'adresser à un grand public et de propager l'héritage historique québécois et canadien.

La maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.

Avoir des connaissances musicales (flûtes, tambours, etc.) est un atout. L'Expériences en animation est un atout.

Nous nous engageons à respecter l'équité en matière d'emploi. Ainsi, cet emploi est ouvert à tous, hommes ou femmes de toutes origines.

**Conditions :**

Statut : Été

Type de poste : Temps plein (35 heures)

Date d'entrée en fonction : 12 mai pour la formation, à partir du 23 juin à la fête du Travail, temps plein

Salaire : 13\$ de l'heure

Hors saison : Variables, à contrat

**Lieux de travail :**

Le lieu de travail principal pendant la saison estivale est le secteur du Vieux-Montréal.

En hors saison, le lieu de rassemblement est le 1195 ouest, rue Sherbrooke à Montréal.

**Documents requis :**

Curriculum Vitae

Lettre de présentation et de motivation

**Date d'affichage :**

13 avril 2018 au 5 mai 2018

**Date limite :**

5 mai

**Façon de postuler :**

Par courriel : [pportelance@atmmontreal.com](mailto:pportelance@atmmontreal.com)

Veillez envoyer votre demande à Philipp Portelance, administrateur et coordonnateur des troupes militaires et des activités culturelles.

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*